



Toute demande de permis de conduire est formulée exclusivement sur présentation personnelle au guichet « Population » de l'Administration communale (une pièce d'identité sera exigée).

TARIF

I. Type électronique – format « carte bancaire »

27,00 euros : 1^{ère} délivrance, permis provisoires, échange, introduction ou renouvellement de la « sélection médicale », remplacement d'un permis étranger, changement de catégorie, duplicata (perte vol, avertissement de Police).

II. Type « international »

19,00 euros

[Retour à la page "Service Population"](#)